

GUIDE

enfance & jeunesse



SOMMAIRE

PLAN DES SITES	P. 1
PÔLE PETITE ENFANCE (PPE)	P. 3
★ RELAIS PETITE ENFANCE	P. 3
★ CRÈCHE	P. 4
ÉCOLES MATERNELLES	P. 5
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	P. 6
INSCRIPTIONS SCOLAIRES	P. 7
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	P. 9
RESTAURATION SCOLAIRE	P. 11
TRANSPORT SCOLAIRE	P. 13
ACCUEIL DE LOISIRS	P. 15
ESPACE JEUNES	P. 16
MÉDIATHÈQUE	P. 17
ÉCOLE DE MUSIQUE	P. 18
PORTAIL FAMILLE	P. 19

ÉDITO



Marie FERNANDEZ
Maire de Donzère
& Conseillère départementale

Chères Donzéroises, Chers Donzérois,

Accompagner nos enfants, c'est s'engager dans l'avenir.

C'est pourquoi la municipalité place la jeunesse au cœur de ses priorités, avec la volonté d'offrir à chaque enfant un cadre sécurisé, stimulant et bienveillant.

À Donzère, de la petite enfance à l'adolescence, nos services évoluent pour répondre aux attentes des familles. La création récente du Centre de Loisirs et de l'Espace Jeunes démontrent notre engagement à les accompagner dans leurs projets et leur autonomie.

Ce guide a été conçu pour vous accompagner au quotidien : il rassemble toutes les informations utiles, de la naissance à l'adolescence, en passant par les temps de loisirs, la scolarité et les grandes étapes de la vie de vos enfants. Il est également disponible sur le site internet : www.donzere.fr.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une belle découverte de ce guide, et à vos enfants de nombreux élans et découvertes tout au long de leur jeunesse !



Francine ANDRE
Adjointe au Maire
à l'Éducation, à l'Enfance
et à la Jeunesse



Clément SERRAN
Conseiller délégué
en charge de la Jeunesse
et de la Vie Associative



Fabrice BLANC
Conseiller délégué
en charge de la Scolarité

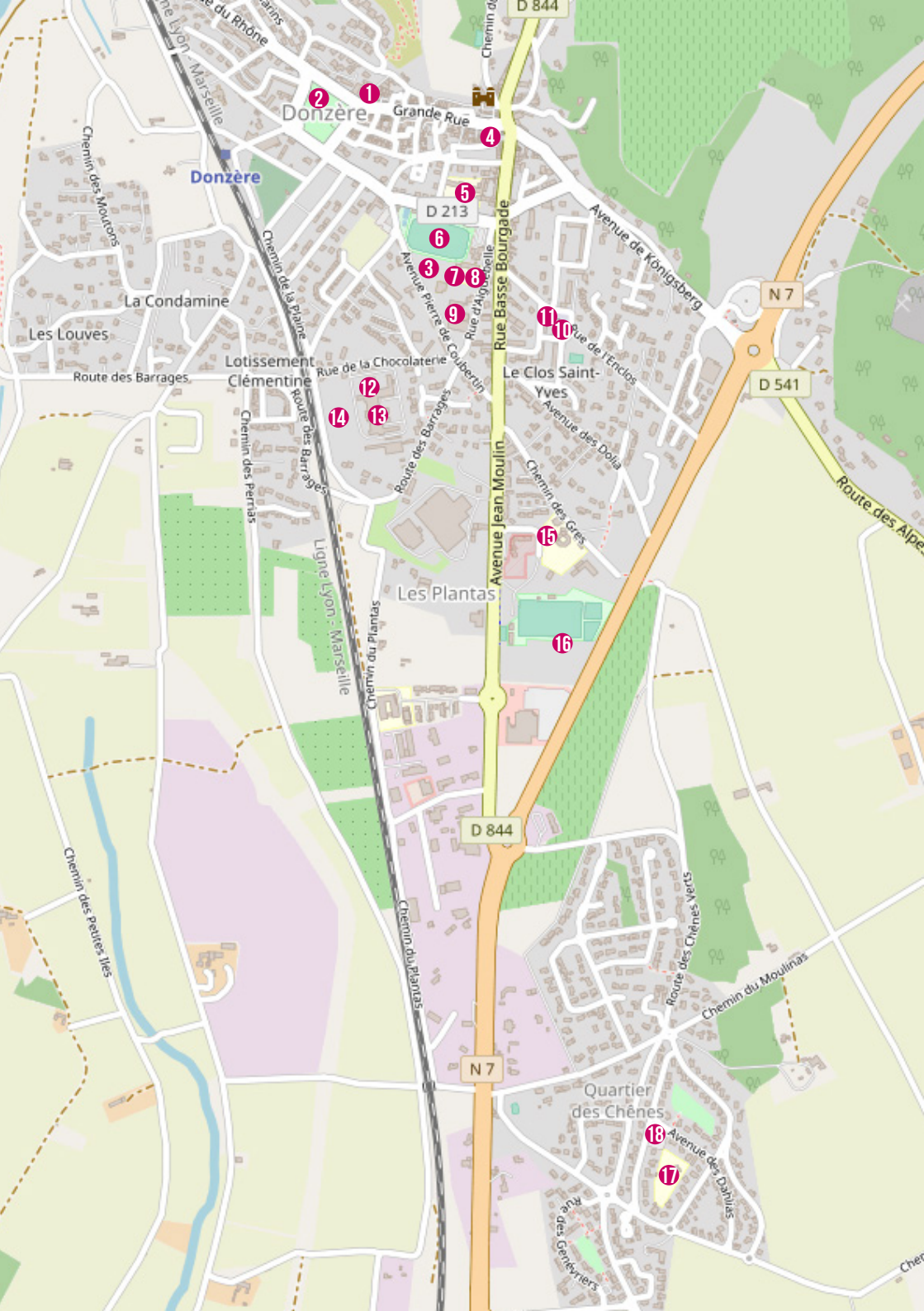


Éloïse MANISER
Adjointe au Maire
à l'Attractivité, à la Culture
et au Patrimoine

PLAN DES SITES



- 1 Mairie de Donzère
- 2 Parc Meynot
- 3 Accueil de Loisirs de 6 à 17 ans
- 4 Centre Culturel : Médiathèque – École de musique
- 5 Groupe scolaire André Jullien
- 6 Stade de rugby Jean-Pierre Rives
- 7 Accueil de Loisirs de 3 à 5 ans
- 8 École maternelle d'Aiguebelle
- 9 Halle des Sports
- 10 Pôle Petite Enfance (PPE) : Crèche et RPE
- 11 Salle Josette Roche
- 12 Espace Jeunes
- 13 Espace Aiguebelle
- 14 Parc de la Chocolaterie d'Aiguebelle
- 15 École Sainte-Marie
- 16 Plaine de jeux Fernand Pellegrin
Boulodrome Henri Lacroix / Terrains de Tennis
Stade de Football Michel Hidalgo / Pumptrack
Skatepark / Terrain Multisports – Annexe
Piste Sécurité Routière
- 17 École des Chênes
- 18 Salle des Chênes



PÔLE PETITE ENFANCE

A Donzère, nous avons
32 assistantes maternelles,
une Maison d'Assistants Maternels
et une crèche (p.4)



Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) accompagne les parents pour l'accueil de leur enfant par une assistante maternelle agréée à domicile ou en collectif.

Le Relais Petite Enfance compte environ 60 assistantes maternelles en activité sur le secteur de Donzère, Malataverne, les Granges Gontardes et La Garde-Adhémar, dont 32 sur Donzère.

Le RPE anime un lieu dédié aux professionnels de l'accueil à domicile et aux enfants. Ils se rencontrent et tissent des liens sociaux.

Le Relais informe sur l'accès aux droits, propose de la documentation (contrat, convention...) gère le listing des assistantes maternelles, contribue à leur formation et propose des activités diverses aux enfants (peinture, collage, intervention musicale, activités extérieures...).

C'est également un lieu d'informations pour les futurs parents employeurs.

Permanences / Uniquement sur RDV :

- ★ Lundi, mardi, jeudi : 13 h 30 à 17 h 00
- ★ Mercredi : 8 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00
- ★ Vendredi : 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 15 h 30



Contact

Service RPE
Pôle Petite-Enfance (PPE) – 4, Place Françoise Dolto – 26290 Donzère
Tél. 06 19 15 22 55
E-Mail : rpe@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr

AVEC LE
SOUTIEN DE :



DÉMARCHES EN LIGNE
«PORTAIL FAMILLE»
VOIR PAGE 19



Crèche " Les Petits Lutins "

L'équipe de la crèche accueille, en journée complète ou demi-journée les enfants de 3 mois à 6 ans. C'est un accueil collectif pour votre enfant.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

La capacité d'accueil est de 30 enfants.

Deux modes de garde existent :

- ★ l'accueil régulier : pour répondre aux besoins réguliers des parents
- ★ l'accueil occasionnel : pour libérer du temps aux parents et permettre aux enfants de faire le premier apprentissage de la vie en collectivité.

La crèche est divisée en 2 sections :

- ★ section bébés,
- ★ section moyens/grands.

L'établissement est fermé les 3 premières semaines du mois d'août ainsi que entre Noël et jour de l'An. Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de remplir le dossier d'inscription téléchargeable 🌳 sur le site internet de la commune et le remettre à la crèche.

La commission d'attribution des places se réunit 2 fois par an afin de vous faire un retour sur la possibilité d'accueil de votre enfant dans la structure.



Contact

Service Crèche
Pôle Petite-Enfance (PPE) – 5, Place Françoise Dolto – 26290 Donzère
Tél. 04 75 98 29 74

E-Mail : creche@donzere.net

Site internet : www.donzere.fr – Téléchargements en ligne :

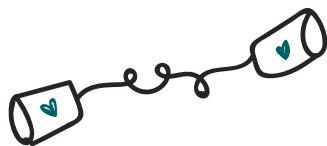
- 🌳 Règlement de fonctionnement
- 🌳 Dossier d'inscription

AVEC LE
SOUTIEN DE :



DÉMARCHES EN LIGNE
« PORTAIL FAMILLE »
VOIR PAGE 19

ÉCOLES MATERNELLES



IMAGINATION

École publique des Chênes



Directrice : Corinne Garon
2, place des Chênes – 26290 Donzère
Tél. 04 75 51 62 35

E-mail : ce.0260608v@ac-grenoble.fr
Horaires : de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h

École publique d'Aiguebelle



Directrice : Victorine Mazon
Entrée A – Av. Pierre de Coubertin
100, rue d'Aiguebelle – 26290 Donzère
Tél. 04 75 51 62 43

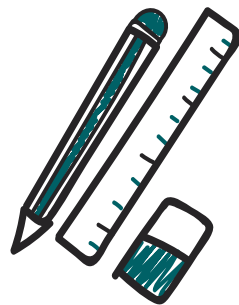
E-mail : ce.0260609w@ac-grenoble.fr
Horaires : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

École privée Sainte-Marie



Directrice : Camille Bouchet
115, allée Fernand Pellegri
Quartier des Gresses – 26290 Donzère
Tél. 04 75 51 62 30
E-mail : dirstmarie.donzere@yahoo.fr
Horaires : de 8 h 45 à 11 h 40 et de 13 h 30 à 16 h 20

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ★



Groupe scolaire public André Jullien



Directrice : Claudine Germain
90, cours de la liberté – 26290 Donzère
Tél. 06 88 66 88 09

E-mail : ce.0261164z@ac-grenoble.fr
Horaires : de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15

École privée Sainte-Marie



Directrice : Camille Bouchet
115, allée Fernand Pellegrin
Quartier des Gresses – 26290 Donzère
Tél. 04 75 51 62 30
E-mail : dirstmarie.donzere@yahoo.fr
Horaires : de 8 h 45 à 11 h 50 et de 13 h 30 à 16 h 30



Contact

Pôle Enfance & Jeunesse
Mairie de Donzère – 10 Rue Frédéric Mistral – 26290 Donzère
Tél. 04 75 49 70 31
E-Mail : enfance@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES



Aux écoles publiques

Écoles maternelles des Chênes et d'Aiguebelle
École élémentaire Groupe scolaire André Jullien

Les parents désirant inscrire leurs enfants dans les écoles publiques, doivent :

- ★ Soit prendre rendez-vous en Mairie pour une pré-inscription, munis du carnet de santé de l'enfant (vaccinations), du livret de famille, d'un justificatif de domicile, d'une attestation d'assurance.
- ★ Soit télécharger sur le site de la Mairie « Vivre à Donzère / Enfance & Jeunesse », les fiches de pré-inscription scolaire, sanitaire de liaison, droit à l'image.

Ces documents peuvent être retournés par courriel accompagnés des justificatifs demandés ci-dessus en attente d'une inscription définitive auprès des directeurs des écoles.



Contact

Pôle Enfance & Jeunesse
Mairie de Donzère – 10 Rue Frédéric Mistral – 26290 Donzère
Tél. 04 75 49 70 31
E-Mail : enfance@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr



À l'école privée

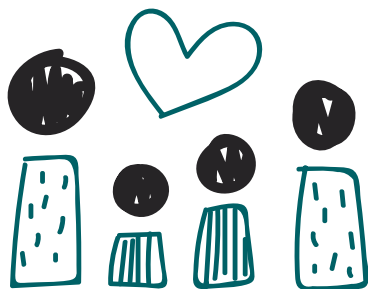
École Sainte-Marie : Maternelle / Élémentaire

Les inscriptions se font sur rendez-vous auprès de la directrice de l'établissement.

Tél. 04 75 51 62 30 / E-mail : dirstmarie.donzere@yahoo.fr



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



Les lieux d'accueil

Les horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire diffèrent en fonction de l'école :

- ★ L'école maternelle Aiguebelle de 7 h 30 à 8 h 50 (1 créneau) et de 16 h 30 jusqu'à 17 h 30 (1^{er} créneau) puis de 17 h 30 à 18 h 30 (2^e créneau).
- ★ L'école maternelle des Chênes de 7 h 30 à 8 h 30 (1 créneau) et de 16 h 00 jusqu'à 17 h 30 (1^{er} créneau) puis de 17 h 30 à 18 h 30 (2^e créneau)
- ★ L'école élémentaire André Jullien de 7 h 30 à 8 h 45 (1 créneau) et de 16 h 15 jusqu'à 17 h 30 (1^{er} créneau) puis de 17 h 30 à 18 h 30 (2^e créneau)

Les activités

Des ateliers thématiques : sportifs, artistiques, culturels et pédagogiques, sont mis en place pour vos enfants sur le temps périscolaire du soir, encadrés par l'équipe professionnelle d'animation de la ville.

Les inscriptions

- ★ Dans un premier temps, vous devez inscrire votre enfant en mairie, auprès du Pôle Enfance et Jeunesse.
- ★ Vous pourrez réserver en ligne via le portail famille (voir page 19). Inscription et annulation avant 7 h 30 pour le périscolaire du matin et avant 13 h pour le périscolaire du soir.
- ★ Attention, tout changement administratif (séparation, garde alternée, changement de RIB, etc.) doit être transmis impérativement.





Tarification

Retrouvez nos tarifs sur www.donzere.fr dans l'onglet

« Vivre à donzère » puis « Enfance & jeunesse »

Toute réservation non annulée dans les délais fixés au règlement, sera facturée.

(Merci de fournir l'attestation de Quotient Familial : CAF ou MSA)

Contact et inscriptions



Pôle Enfance & Jeunesse

Tél. 04 75 49 70 31

E-Mail : enfance@donzere.net

Mairie de Donzère – 10 Rue Frédéric Mistral – 26290 Donzère

Site internet : www.donzere.fr

AVEC LE
SOUTIEN DE :



DÉMARCHES EN LIGNE
« PORTAIL FAMILLE »
VOIR PAGE 19

RESTAURATION SCOLAIRE



Modalités d'inscription

Deux formules sont possibles :

- ★ Abonnement à l'année, avec choix des jours fixes de la semaine.
- ★ Inscription occasionnelle par semaine.

Les réservations se font en ligne via le « Portail Famille » au plus tard le mercredi à 17 h pour la semaine suivante.

 **Tarifs** : Retrouvez nos tarifs sur www.donzere.fr dans l'onglet « Vivre à donzère » puis « Enfance & jeunesse »

En cas d'inscription hors de ce délai, **le coût du repas sera majoré.**

En cas d'absence de l'enfant, les parents doivent prévenir avant 9 h au 04 75 49 70 31 pour informer le service de restauration scolaire.

Toute absence non justifiée (certificat médical obligatoire) sera facturée.

La restauration scolaire fonctionne de la manière suivante :

- ★ En maternelle, les repas sont servis à table.
- ★ En élémentaire, les repas se déroulent sous forme de self sur deux services de 12 h 00 à 13 h 20.

Le temps méridien – de 12 h à 13 h 20 pour l'école élémentaire André Jullien, de 11 h 45 à 13 h 05 pour l'école maternelle des Chênes, et de 12 h à 13 h 20 pour l'école maternelle d'Aiguebelle – est réservé aux enfants déjeunant à la cantine scolaire. C'est un temps pendant lequel les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation de la mairie qui propose aussi des ateliers thématiques (sportives, artistiques, ludiques, etc.).

Tout enfant n'ayant pas réservé de repas ne pourra être accueilli durant ce temps de pause méridienne et devra être récupéré à l'heure de sortie (11 h 45 ou 12 h) par ses parents, son responsable légal ou toute personne autorisée.



Santé

Aucun médicament ne peut être donné en temps de restauration scolaire, sauf sur demande écrite des parents accompagnée d'une ordonnance médicale de moins de 1 an. En cas de problème médical, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) doit être établi par l'intermédiaire du directeur d'école, du directeur du périscolaire et transmis au responsable de la restauration. En cas de PAI Alimentaire, l'enfant doit apporter son repas dans une glacière, le repas est mis au réfrigérateur en arrivant à l'école. Une participation financière sera appliquée pour le service de garde (voir tarifs sur notre site internet www.donzere.fr dans l'onglet « Vivre à donzère » puis « Enfance & jeunesse »).

Facturation

La facture est accessible chaque début de mois pour le mois écoulé sur le « Portail Famille ». Le paiement peut s'effectuer en ligne sur www.payfip.gouv.fr ou dans les bureaux de tabac partenaires partout en France avec « Paiement de proximité ». La facturation est émise par le Trésor Public. Tous les paiements doivent donc être faits uniquement auprès du Trésor Public.



Toute réservation non annulée dans les délais fixés au règlement, sera facturée.



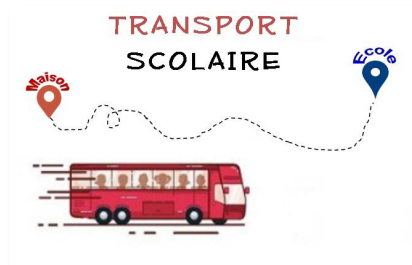
Contact

Pôle Enfance & Jeunesse
Mairie de Donzère - 10 Rue Frédéric Mistral - 26290 Donzère
Tél. 04 75 49 70 31
E-Mail : enfance@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr



DÉMARCHES EN LIGNE
« PORTAIL FAMILLE »
VOIR PAGE 19

TRANSPORT SCOLAIRE



Inscriptions

Ce service s'adresse aux enfants de l'école élémentaire (du CP au CM2, ayant au minimum 6 ans). Les inscriptions sont prises auprès du Pôle Enfance & Jeunesse en Mairie. Vous devrez vous munir :

- ★ du livret de famille,
- ★ d'un justificatif de domicile récent,
- ★ d'une photo de l'enfant récente obligatoire (de l'année en cours).

La signature du règlement intérieur par les parents est obligatoire pour le bon fonctionnement du service.

Les enfants des écoles élémentaires doivent avoir à chaque trajet leur carte sur eux et pouvoir la présenter au chauffeur si besoin.

Toute modification (adresse, téléphone, etc.) doit être signalée au service.

Cette carte de transport est strictement personnelle. Elle est valable pour un aller-retour quotidien les jours de fonctionnement de l'établissement fréquenté uniquement sur la ligne indiquée. Elle devra être restituée à la mairie en cas de départ de l'élève en cours d'année scolaire.

Un accompagnateur est présent avec les enfants pendant le transport. Celui-ci assure la surveillance et le respect des règles pour le bon déroulement du trajet.

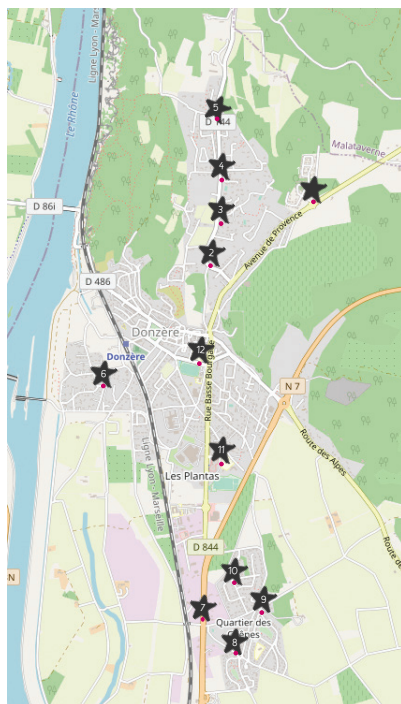
Tarification

Retrouvez nos tarifs sur notre site internet : www.donzere.fr
dans l'onglet « Vivre à donzere » puis « Enfance & jeunesse »

Les Arrêts

	LIEUX - Aller	Matin LM JV
1	Ferminas	08:07
2	Bouchillons Bas	08:10
3	Bouchillon Haut	08:12
4	Opillas	08:13
5	Réservoir	08:15
6	Les Moutons	08:20
7	Les Chênes RN7	08:23
8	Les chênes entrée, chemin de Sommelonge	08:25
9	Les chênes Sortie , rond point Louvat	08:26
10	Les chênes, Jas d'Auberyne	08:30
11	Ecole Saint Marie	08:35
12	Ecole André Julien	08:40

	LIEUX - Retour	Soir LM JV
	Ecole André Julien	16:20
	Les Moutons	16:25
	Ecole Saint Marie	16:35
	Les Chênes RN7	16:36
	Les Chênes entrée, chemin de Sommelonge	16:37
	Les Chênes Sortie , rond point Louvat	16:38
	Les Chênes, Jas d'Auberyne	16:41
	Bouchillons Bas	16:47
	Bouchillon Haut	16:48
	Opillas	16:49
	Réservoir	16:50
	Ferminas	16:55

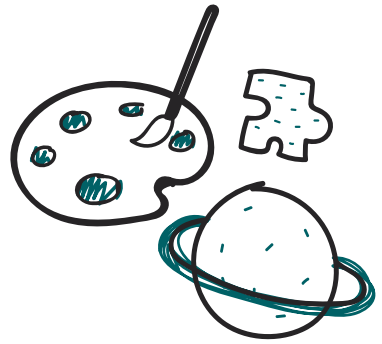


Contact

Pôle Enfance & Jeunesse
Mairie de Donzère – 10 Rue Frédéric Mistral
26290 Donzère
Tél. 04 75 49 70 31
E-Mail : enfance@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr

Les transports scolaires des collégiens et lycéens sont gérés
par la Région Auvergne / Rhône-Alpes. Plus d'informations sur :
<https://www.auvergnerhonealpes.fr/297-drome.htm>

ACCUEIL DE LOISIRS



L'accueil

Les accueils de loisirs sont ouverts toute l'année (sauf du 25 décembre au 1^{er} janvier). Ils accueillent vos enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires, de 7 h 30 à 18 h 30, avec une organisation adaptée selon leur classe d'âge. L'accueil est structuré en quatre sections :

- ★ les 3- 5 ans
- ★ les 6-9 ans
- ★ les 10-13 ans,
- ★ les 14-17 ans.

Les activités

- ★ des semaines thématiques en fonction des classes d'âges,
- ★ des activités sportives, créatives, culturelles, manuelles et ludiques,
- ★ des sorties à la journée,
- ★ piscine municipale

Les lieux d'accueil

- ★ Pour les 3 à 5 ans, à l'école maternelle d'Aiguebelle au 100, Rue d'Aiguebelle (Entrée A - Av. Pierre de Coubertin).
- ★ Pour les 6 à 17 ans, à l'Accueil de loisirs, 170 Av. Pierre de Coubertin.

Où s'inscrire et s'informer ?

Pré-inscription sur le « Portail Famille » dans la rubrique démarche en ligne. La tarification est disponible sur le site internet : www.donzere.fr



Contact

Pôle Enfance & Jeunesse
Tél. 04 75 49 49 65 (3-5 ans)
Tél. 04 75 51 75 96 (6-17 ans)
E-Mail : animation@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr

AVEC LE
SOUTIEN DE :



ESPACE JEUNES



L'Espace Jeunes

En 2024, la commune a mis en place un Espace Jeunes à destination des jeunes Donzérois et Donzéroises, désireux de se réunir pour partager des activités. Il a pour mission d'améliorer l'accueil des jeunes en offrant un espace de rencontre ; proposant des activités ludiques, culturelles, sportives ou artistiques ; favorisant l'autonomie, la responsabilisation et la participation citoyenne et en accompagnant les jeunes dans l'émergence de leurs projets. L'Espace Jeunes est un lieu d'accueil, d'écoute et d'échange offrant un cadre bienveillant où les jeunes peuvent être accompagnés, soutenus et orientés selon leurs besoins, leurs envies et/ou leurs projets. Il a pour vocation de favoriser le dialogue, d'apporter un soutien éducatif et de proposer un accompagnement informel face aux préoccupations du quotidien.



ESPACE.JEUNES.DONZERE

- Aide aux devoirs : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16 h à 18 h 30
- Programme mensuel (info sur Instagram : espace.jeunes.donzere)
- Il est ouvert un vendredi par mois en soirée de 18 h 30 à 21 h 30, un samedi par mois avec une animation thématique.
- Fermeture annuelle (3 premières semaines d'août et vacances de Noël)

Les Dispositifs

★ Le dispositif « Argent de poche » (16 ans révolus à 17 ans)

Il a pour objectif de permettre aux jeunes d'avoir une première mise en situation professionnelle en participant à des petits chantiers de proximité. Le dispositif argent de poche fonctionne les matins durant les vacances.

★ Dispositif « Séjour été »

La ville de Donzère propose un dispositif d'été pour les jeunes. Cette initiative offre une combinaison d'apprentissage et de loisirs dans un cadre dynamique et motivant. Réservé aux Donzérois, âgés de 14 à 17 ans.

★ Dispositif « Chantier Loisirs »

Une opportunité pour les jeunes de s'impliquer dans la vie locale tout en finançant leurs loisirs d'été et sorties d'été. Pour les jeunes à partir de 14 ans.

AVEC LE
SOUTIEN DE :



Contact

Espace Jeunes
235 rue de la Chocolaterie
Parc de la Chocolaterie / Quai
Tél. 06 70 76 98 70
E-Mail : espacejeunes@donzere.net



DÉMARCHES EN LIGNE
«PORTAIL FAMILLE»
VOIR PAGE 18

MÉDIATHÈQUE



Votre médiathèque

Plus de 14 000 livres dont 1 300 Mangas, 2 000 BD, 3 500 romans : policiers-romance-terroir, 1 500 documentaires, etc. Près de 300 jeux vous attendent pour jouer sur place aux heures d'ouverture.

Accès à la médiathèque numérique : formation, cinéma, presse, livres, musique, livres audio, plateforme pour les tout-petits.

Animations régulières : séances de cinéma enfants, comité de lecture ados / adultes, animations à thème, matinée jeux de société tous les samedis de 9 h 30 à 11 h 30.

Horaires

- ★ Mercredi : de 8 h 45 à 11 h 30 et de 13 h 45 à 18 h 00
- ★ Vendredi : de 13 h 45 à 18 h
- ★ Samedi : de 8 h 45 à 11 h 30

Modalités

- ★ Inscription annuelle de 5 € par adulte, gratuit pour les moins de 18 ans, étudiants et bénéficiaires des minima sociaux.
- ★ Prêt de 10 documents maximum par personne, tous confondus (pour un délai de 4 semaines renouvelables).
- ★ Accès à la médiathèque numérique.



Contact

Médiathèque de Donzère
Centre Culturel – Place du Champ de Mars – 26290 Donzère
Tél. 04 75 51 75 40 ou 06 70 76 98 70
E-Mail : mediatheque@donzere.fr
Site internet : bibliotheque-donzere.fr et www.donzere.fr

AVEC LE
SOUTIEN DE :



DÉMARCHES EN LIGNE
«PORTAIL FAMILLE»
VOIR PAGE 19

ÉCOLE DE MUSIQUE



Instruments : enfants, jeunes et adultes

- ★ Flûte à bec
- ★ Flûte traversière
- ★ Guitare acoustique
- ★ Guitare électrique (technique improvisation et accompagnement)
- ★ Violon
- ★ Piano
- ★ Batterie
- ★ Saxophone
- ★ Clarinette

Ateliers ouverts à tous

- ★ Musiques Actuelles Amplifiées – MAA (tous âges et tous niveaux instruments)
- ★ Musique de chambre *
- ★ Ensemble de guitares *
- ★ Orchestre tous âges (tous instruments, tous niveaux) *
- ★ Musique Assistée par Ordinateur – MAO (à partir de 7 ans)

**ces ateliers sont inclus dans le tarif des parcours 2 et 3*

Parcours & Inscriptions

Retrouvez la plaquette et nos tarifs sur notre site internet : www.donzere.fr
dans l'onglet « Vivre à donzere » puis « Culture & Sports » 🌳



Contact

École de musique
Centre Culturel – Place du Champ de Mars – 26290 Donzère
Tél. 04 75 49 70 30 (le matin) ou 06 76 16 58 37
E-Mail : ecoledemusique@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr

AVEC LE
SOUTIEN DE :



DÉMARCHES EN LIGNE
«PORTAIL FAMILLE»
VOIR PAGE 18

PORTAIL FAMILLE



C'est quoi ?

La municipalité a mis en place un Portail Citoyen, doté d'un Espace famille plus simple, convivial et complet.

Il vous permet de dématérialiser vos démarches périscolaires et extrascolaires.

A partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, connecté à Internet, vous pouvez :

- ★ Réaliser l'inscription administrative de vos enfants aux services,
- ★ Inscrire ou désinscrire vos enfants,
- ★ Consulter vos factures,
- ★ Régler vos factures via le site internet www.payfip.gouv.fr
- ★ Consulter vos historiques,
- ★ Etre informé sur l'actualité des accueils et de nos établissements.

Pour cela, vous devez créer votre compte citoyen sur le Portail Famille avec le lien ci-dessous (accessible aussi depuis le site internet de la mairie) :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieDonzere26290/accueil>



Contact

Pôle Enfance & Jeunesse
Mairie de Donzère - 10 Rue Frédéric Mistral - 26290 Donzère
Tél. 04 75 49 70 31
E-Mail : enfance@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr

Un guide utilisateur détaillé est téléchargeable  sur le site de la Mairie pour vous aider dans l'utilisation de ce portail

Le code abonné vous a été fourni par la personne en charge de l'enfance dans votre collectivité.

Si vous ne le possédez pas, veuillez contacter le Pôle Enfance & Jeunesse au 04 75 49 70 30 et/ou par mail : enfance@donzere.net.

L'onglet "Votre dossier famille"

permet la visualisation des informations relatives à votre famille :

Dans cet espace, vous avez la possibilité de consulter et modifier l'ensemble des données liées aux membres de votre famille (responsables et enfants)

L'écran des responsables de la famille permet de consulter et de modifier les informations fiscales, les informations de base, l'adresse et les données bancaires. Toute modification est soumise à une validation par la collectivité. Les modifications qui n'ont pas encore été traitées par la collectivité sont affichées en jaune.

L'écran des enfants permet de consulter et de modifier les informations générales, les autorisations, les données sanitaires et les contacts des adultes habilités à les prendre en charge.

Vous pouvez également ajouter une photo !

L'onglet "Activités"

Sur l'écran, les activités de vos enfants sont récapitulées sous la forme d'un planning. De cette façon, vous pouvez consulter l'agenda de votre ou de vos enfant(s) au mois ou à la semaine (7 jours et 5 jours).



Faire une demande de réservation ou d'absence

Pour effectuer une demande de réservation ou d'absence vous avez deux possibilités :

- sur le planning directement.
- via le formulaire (demande sur une période).

Via le planning

- Cliquez sur l'activité souhaitée et confirmez la demande.
- La déclaration d'absence ne peut s'effectuer que sur une journée où l'enfant a réservé. Ce mode de fonctionnement permet d'effectuer rapidement une demande de réservation ou d'absence pour un seul jour.

Via le formulaire (conseillé pour les réservations sur une période)

- La demande de réservation s'effectue via le bouton Réservations à droite du planning.

MAIRIE DE DONZÈRE

10, rue Frédéric Mistral - 26290 Donzère

Tél. 04 75 49 70 30 - mairie@donzere.net

www.donzere.fr

 Page Facebook -  Page Instagram -  You Tube :

VILLE DE DONZERE

Version 2026